



Beaulieu Winter Trail
Edition 2025
Règlement de la course



1. Organisation

L'association Cap Nature Beaulieu organise le Beaulieu Winter Trail les samedi 8 et dimanche 9 mars 2025



Site : www.capnaturebeaulieu.com

Courriel : capnaturebeaulieu@gmail.com

Club d'affiliation FFA : Jogging Club du Poiré Sur Vie

2. Les courses

Toutes les courses se déroulent en individuel, et sont constituées d'une seule boucle en une seule étape à allure libre.

Samedi 8 mars :

Course « Auto-Besson » 9 km, 180m D+ : Départ à 20h00

Course « Mosaïc » 15 km, 280m D+ : Départ à 19h30

Dimanche 9 mars :

Course « ID Maison » 9 km, 180m D+ : Départ à 10h

Course « Super U Les Achards » 15 km, 280m D+ : Départ à 10h

Course « RM Charpente Cloisons sèches » 26 km, 400m D+ : Départ à 9h30

Course Kids « Enzo Garling Carrelage Faïence » : 1,3 km, 2,6 km et 3,9 km. Départ à 12h

Le challenge « Cistebois » regroupe la course 15 km semi-nocturne du samedi, et 26 km diurne du dimanche.

Pour toutes ces courses, le départ est donné de la salle omnisports de Beaulieu Sous-la-Roche.

3. Age minimum

L'âge minimum requis pour participer aux courses est déterminé par la « Règlementation des manifestations running 2025 », et dépend de la distance de la course, corrélée au dénivelé (km-effort : le km-effort est la somme de la distance exprimée en kilomètres augmentée d'1 km par 100m de dénivelé positif).

Course 26 km (30 km en km-effort) : ouverte uniquement aux catégories **Masters, Seniors** et **Espoirs**– U20 (2005 et avant)

Courses 15 km (17 km en km-effort) : ouverte à partir de la catégorie **Juniors** – U20 (2007 et avant)

Courses 9 km (10 km en km-effort) : ouverte à partir de la catégorie **Cadets** – U18 (2009 et avant)

Challenge « Cistebois » : ouvert uniquement aux catégories **Masters, Seniors** et **Espoirs**– U20 (2005 et avant)

Courses enfants :

- ✓ Course 1,3 km : ouverte à la catégorie **poussins** (2014-2015)
- ✓ Course 2,6 km : ouverte à la catégorie **benjamins** (2012-2013)
- ✓ Course 3,9 km : ouverte à la catégorie **minimes** (2010-2011)

4. Barrière horaire et parcours de repli

Par la présence de la Protection Civile et de nombreux bénévoles sur le parcours, une barrière horaire est mise en place sur le parcours du 26 km. Le tracé devra se faire en moins de 3h, pour que le dernier coureur arrive sur le site d'arrivée à 12h30. Des parcours de repli seront prévus dans la 2^{ème} moitié de parcours (partie plus technique). Ce seront les bénévoles et les serre-files qui imposeront le parcours de repli aux coureurs concernés, de manière à ce que l'arrivée ne se fasse pas après 12h30. Le/les coureur(s) concerné(s) ne pourront se soustraire aux décisions des bénévoles.

5. Semi auto-suffisance et postes de ravitaillement

Ces courses se déroulent en autosuffisance et imposent aux coureurs d'être autonomes. Cependant, des postes de ravitaillements (liquides et/ou solides) sont répartis sur l'ensemble des parcours pour certaines courses :

Course 9 km : ravitaillement unique à l'arrivée

Course 15 km : 1 ravitaillement à mi-course

Course 26 km : 1 ravitaillement à mi-course

Un ravitaillement amélioré (produits locaux) est prévu à l'arrivée pour tous les coureurs.

6. Matériel obligatoire

Pour les courses se déroulant le samedi (départ en semi-nocturne, arrivée en nocturne), une lampe (frontale ou ventrale) en bon état de marche est exigée ; un contrôle sera réalisé par des bénévoles, et aucun coureur ne sera autorisé à pénétrer dans le sas d'entrée et à prendre part à la course sans avoir passé ce contrôle.

7. Droits et modalités d'inscription

Les tarifs ci-après ne comprennent pas les frais internet qui sont du ressort de la société de chronométrage.



Course 9 km : 8€



Course 15 km : 11€



Course 26 km : 14€



Challenge « Cistebois » : 19 €



Course enfants : gratuite

Le nombre maximum de dossards est de 499 pour les 2 courses du samedi et 499 pour les 3 courses du dimanche.

Les inscriptions se feront en ligne : le lien de l'inscription sera sur le site www.capnaturebeaulieu.com. Les inscriptions par courrier ne sont pas possibles.

Toute inscription sera accompagnée d'un document obligatoire :

- Pour les personnes majeures, leur participation est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :
 - D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées.
 - D'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (PPS) mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum 3 mois avant la date de la course (8 et 9 décembre 2024). Les coureurs étrangers doivent également établir un PPS pour leur participation.
 - **La présentation des certificats médicaux n'est plus acceptée**
- Pour les personnes mineures, la course n'étant pas chronométrée, aucune autorisation parentale n'est requise.

Tant que les courses ne sont pas complètes, les inscriptions seront possibles jusqu'au vendredi 7 mars 18h sur le site du chronométreur. Puis des inscriptions seront possibles sur place sous réserve qu'il reste des places disponibles.

Pour des renseignements complémentaires, l'adresse « capnaturebeaulieu@gmail.com » pourra être utilisée.

8. Retrait des dossards

Le retrait des dossards pour les 3 courses se fait dans la salle omnisports de Beaulieu Sous la Roche.



Course « Auto-Besson » 9 km : le samedi 8 mars de 18h45 à 19h45 (15' avant départ)



Course « Mosaic » 15 km : le samedi 8 mars de 18h15 à 19h15 (15' avant départ)



Course « ID Maison » 9 km : le dimanche 9 mars de 8h45 à 9h45 (15' avant départ)



4Course « Super U Les Achards » 15 km : le dimanche 9 mars de 8h45 à 9h45 (15' avant départ)



Course « TM Charpente Cloisons sèches » 26 km : le dimanche 9 mars de 8h15 à 9h15 (15' avant départ)



Challenge « Enzo Garling Carrelage Faïence » : le samedi 24 février de 18h15 à 19h15 (15' avant départ)



Course enfants : le dimanche matin jusqu'à 11h50

Une pièce d'identité sera exigée lors du retrait du dossard (excepté pour les courses enfants).

Les dossards devront être portés de façon visible sur l'avant du coureur (torse, hanche, cuisse) durant toute l'épreuve. Seuls les athlètes munis d'un dossard officiel, non plié, non coupé, seront autorisés à courir les épreuves du BWT.

9. Liste d'attente

Dès le moment où le nombre maximum d'inscriptions à l'une des courses est atteint, une liste d'attente sur le site d'inscription permet aux coureurs de s'y inscrire dans l'attente d'un désistement d'un coureur déjà inscrit. Ainsi, **aucun échange de dossards entre 2 coureurs ne peut se faire**, tout désistement doit faire l'objet d'un mail à l'organisateur (capnaturebeaulieu@gmail.com) qui proposera alors au 1^{er} coureur de la liste d'attente (par ordre d'inscription chronologique) un nouveau dossard.

10. Annulation partielle ou totale à l'initiative de l'organisation

Des circonstances exceptionnelles telles que risque météorologique, pandémie, injonction de la force publique, tout risque non identifié au jour de la rédaction du présent règlement, peuvent amener l'organisateur à annuler tout ou partie de l'événement, sans possibilité de remboursement si l'annulation a lieu dans les 72 dernières heures avant le départ.

Nous procéderons au remboursement suivant le calendrier proposé et en fonction des dépenses engagées par l'association à la date de l'annulation :

Annulation prononcée avant le 1^{er} février 2025 :

- Remboursement intégral des coûts d'engagements des participants

Annulation prononcée après le 1^{er} février 2025 :

- 2 possibilités vous seront proposées pour les frais d'inscription :
 - Transfert intégral et sans surcoût de l'inscription pour l'édition 2026
 - Remboursement de 80% du coût de l'inscription

11. Sécurité

Des postes de contrôle sont répartis le long du parcours pour assurer la régularité du classement (chaque coureur suit le tracé dans sa totalité), et la sécurité des participants (contrôle d'abandon ou de défaillance passagère). Des signaleurs sont également présents à toute traversée de route ou zone pouvant présenter un danger quelconque.

Les membres de l'organisation, avec l'aide des commissaires présents sur le parcours, peuvent disqualifier les concurrents coupables de l'un des faits suivants :

- Enlèvement ou déplacement des balises durant la course
- Absence de pointage à plus d'un point de contrôle
- Absence de dossard
- Utilisation d'un moyen de transport
- Non-assistance à un concurrent en danger
- Pollution ou dégradation des sites, jet de détrit
- Insultes ou menaces à l'égard des membres de l'organisation, ainsi qu'aux autres concurrents

Une équipe médicale (Protection Civile) sera présente durant toute la durée de l'épreuve, et sera habilitée à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve, mettant en danger tant sa sécurité personnelle que la sécurité générale de l'épreuve.

En cas d'abandon, le concurrent doit contacter le commissaire le plus proche et lui remettre son dossard et sa puce.

Le juge-arbitre, désigné par l'association, sera le seul juge en cas de problèmes techniques et pour l'interprétation de ce règlement.

12. Récompenses

Un podium sera fait pour les 3 premières femmes et 3 premiers hommes de chaque course. Pour simplifier la visibilité des classements, il ne sera pas tenu compte des catégories d'âge. Les classements seront accessibles très rapidement sur le site internet du chronométreur de la course.

Une collation et un ravitaillement amélioré, à base de produits locaux, seront offerts à l'arrivée à chaque participant des différentes épreuves du BWT.

13. Droit à l'image

Tous les participants autorisent les organisateurs du Beaulieu Winter Trail à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises lors de cette épreuve, sur lesquelles ils pourront apparaître, sur tous les supports y compris promotionnels dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur.

